

OPINIONS DU LETTRÉ CAMPAGNARD

I

Le voyage du Ministre des Colonies

Les mêmes mots recouvrent souvent des choses fort différentes, aussi éloignées l'une de l'autre que, comme dit notre langage populaire, le ciel l'est de la terre. Qu'y a-t-il, par exemple, de commun en dehors du titre, entre un Ministre de la République française et un Ministre de l'Empire d'Annam ? Nos Excellences qui siègent à Hué et dont l'aréopage constitue le grand conseil du « Comat » sont ministres comme M. Paul Reynaud ; elles sont même plus que ministres ; elles sont « colonnes de l'Empire ». Mais je m'imagine que la « colonne de l'Empire français » qui va venir, — et l'expression est ici beaucoup plus juste, puisque le ministre des colonies est le grand chef responsable de tout l'empire colonial français, — est autrement plus solide, plus puissante que nos vieilles colonnes dorées et laquées de Hué. Je le dis sans aucune irrévérence à l'égard de nos honorables ministres, qui, les premiers sans doute, se rendent compte de l'anachronisme de cette cour dont ils font partie et dans laquelle ils ne jouent qu'un rôle si effacé, en même temps que de la nécessité d'une réforme ayant pour but d'organiser un véritable gouvernement annamite digne de ce nom.

Mais ceci est une autre histoire sur laquelle nous reviendrons d'ailleurs. Ce que je veux dire pour le moment c'est qu'un ministre français n'est pas comme un ministre annamite. Ce n'est pas un personnage simplement décoratif, c'est un personnage agissant et puissant, maître absolu du domaine qui relève de son autorité et dont il est responsable de la gestion auprès du Parlement.

La venue d'un tel personnage dans une colonie est un événement dont on ne saurait méconnaître l'importance. Nous devons donc nous féliciter de ce que le Ministre des Colonies du Gouvernement de la République ait bien voulu se déranger pour venir nous

rendre visite. Souhaitons que cette visite soit profitable pour ce pays à tous les points de vue.

On dit d'ailleurs beaucoup de bien de la personnalité même du Ministre : M. Paul Reynaud est en France un homme politique très avantageusement connu ; il est relativement jeune et extrêmement actif, et le plus grand éloge qu'on ait fait de lui est qu'il est par-dessus tout un « réalisateur ». Cette qualité maîtresse est pour nous un excellent signe, car si le propre d'un « réalisateur » est de réaliser, le ministre des colonies qui en est un « réalisera » quand il aura vu ce pays et se sera fait une opinion éclairée sur toutes choses. Il réalisera pour nous de grandes et utiles réformes dont le besoin s'est fait sentir depuis des années. Pourvu toutefois que Dieu et Bouddha lui prêtent longue vie, — je veux dire sa vie ministérielle, — car c'est un fait que si en Annam les ministres sont perpétuels et inamovibles, en France ils sont essentiellement éphémères et ne durent souvent que l'espace d'un printemps. Il est vrai que M. Reynaud qui a toute l'étoffe d'un homme d'Etat, sera probablement toujours ministre, quels que soient les changements de Cabinet, mais quand il aura passé au ministère des Pensions, à celui du Budget ou à celui de l'Air, les colonies en général et l'Indochine en particulier ne seront peut-être plus pour lui que des souvenirs lointains.

Savez-vous ce que je souhaiterais ? Je souhaiterais que les ministres là-bas durent sinon vingt ans, — ce serait trop beau, — du moins cinq ans, et que M. Reynaud en particulier reste cinq ans au Ministère des Colonies. Car ce serait vraiment décevant si après avoir été reçu comme il est et le sera ici, comme le messager de la grande France, comme une sorte de sauveur qui doit tirer ce pays de la

grave crise qu'il traverse et en qui tout un peuple est prêt à mettre sa confiance et son espoir, après s'être copieusement renseigné et documenté sur toutes choses, il devait dans six mois ou un an d'ici passer la main à un collègue et aller diriger un autre ministère.

On dira que mon souhait est insensé, qu'il est anormal dans les pays civilisés que les ministères durent cinq ans et que ce phénomène ne peut se produire que dans un pays à vie ralentie comme l'Annam, qui est vraiment à ce point de vue le paradis des ministres, comme le Laos est le paradis des bonzes. Mais pour recevoir dignement l'hôte illustre qui sera dans nos murs, pour lui présenter en toute confiance nos vœux et nos doléances, pour que les Annamites puissent lui faire part en toute sincérité de leurs aspirations et de leurs désirs, pour qu'ils lui ouvrent en quelque sorte leur cœur inquiet et confiant à la fois, il faut au moins que nous ayons l'impression que nous ne nous adressons pas à une personnalité qui passe et qui, quel que soit l'intérêt qu'elle nous porte, pourra ne plus être là d'ici quelque temps pour s'occuper de nous.

Ces réflexions peuvent paraître oiseuses. Je le donne telles qu'elles me sont venues à l'esprit. D'ailleurs nos lecteurs me connaissent ; ils savent que je raisonne à la *nhà què* et que je ne peux pas me défendre de continuelles digressions, apparemment fastidieuses et inutiles, mais qui n'en expriment pas moins quelque côté particulier de ma pensée.

Les Annamites peuvent donc malgré tout s'estimer heureux d'avoir la visite du Ministre des Colonies. C'est une bonne fortune qui n'arrive pas souvent. Le Gouvernement français s'intéresse à nous et nous envoie un de ses membres les plus distingués pour s'informer de la vraie situation de ce pays. Applaudissons à ce voyage et augurons-en les meilleurs résultats.

M. le Ministre nous a dit dans ses premières déclarations qu'il est venu ici pour « travailler ». Dans quelles conditions va-t-il travailler ? Dans quelles conditions travaille-t-il déjà ? Je ne parle pas de son emploi du temps qui est très chargé, ni de

sa méthode de travail qui doit être judicieuse et pratique, puisque c'est celle d'un homme politique habitué aux charges et aux responsabilités du pouvoir. Je veux parler de l'atmosphère morale dans laquelle il travaille et de l'état général du pays tel qu'il s'offre en ce moment à ses investigations et à son enquête.

Eh bien, le Ministre arrive à un moment singulier. Il arrive au moment où l'Indochine se présente à lui sous les catégories exclusives du fonctionnaire et du commerçant. L'un et l'autre sont mécontents, le premier de voir ses indemnités rognées, paraît-il, indûment, le second de voir ses affaires dans le marasme. L'un et l'autre lui crient leur mécontentement et leur détresse ; l'un et l'autre l'assaillent de leurs plaintes et de leurs doléances qui retentissent du Nord au Sud de l'Indochine en des motions impérieuses et des télégrammes véhéments. De la pointe de Camau à la porte de Chine, il n'aura entendu que celles-là qui dominent toutes les autres, même celles des affamés du Nghê-Tinh, sans parler des bruits plus sourds mais non moins profonds auxquels il faut prêter une oreille attentive pour les entendre nettement. Je ne dis pas que ces doléances et ces réclamations ne soient justifiées ; elle le sont certainement. Mais ne voit-on pas qu'elles cherchent à accaparer tout entière l'attention du Ministre, et à lui présenter l'Indochine sous un jour particulier, singulier et faux ? Ne voit-on pas qu'elles risquent de lui faire perdre de vue d'autres problèmes plus importants et plus urgents ?

On ne parle partout que d'argent, que de piastres, et l'on s'imagine volontiers que si le Ministre avait le pouvoir de faire couler du jour au lendemain sur l'Indochine un fleuve d'or de plusieurs centaines de millions, ce pays deviendrait immédiatement un paradis terrestre. Plus de communisme, plus d'agitation ni de trouble ; la paix perpétuelle, comme on n'ose plus en rêver à Genève.

Mais la paix de l'Indochine n'est pas une question de crédit ou de solde. La crise économique locale n'est qu'une conséquence de la vaste crise mondiale, résultant elle-même du jeu complexe d'une multitude de facteurs qu'il n'est au pouvoir d'aucun ministre du

monde de modifier. Et la question des soldes de fonctionnaires est une question d'ordre et de discipline intérieure qu'il appartient au Gouverneur général seul de régler. Le Ministre n'a pas à y intervenir. Son attention doit être portée tout entière sur des questions politiques qui doivent la solliciter davantage.

Or comment se présente à l'heure actuelle la question politique ?

Le Nord-Annam semble revenir à une tranquillité relative, plus apparente peut-être que réelle. Les gens sont las de s'agiter inutilement. Et puis la faim les tiraille ; ils n'en peuvent plus. Il en résulte une détente qui a pu justifier le retrait des légionnaires.

Mais cette détente n'est que de la lassitude ; elle n'est pas le signe d'un complet apaisement des esprits. Elle donne néanmoins un répit qui doit être mis à profit pour étudier et appliquer les réformes indispensables. S'il est vrai, comme on nous l'a dit et répété à maintes reprises, qu'on ne fait pas de réformes devant l'émeute, il est non moins vrai qu'après l'agitation il est du devoir des dirigeants de rechercher les causes du mal et de préconiser des remèdes adéquats. Aussi bien d'ailleurs gouverner c'est toujours prévoir, et c'est souvent prévenir. Mais pour prévoir et prévenir, il faut connaître. Connaît-on la cause profonde de tout le malaise actuel ? Malaise moral, politique, beaucoup plus profond, beaucoup plus grave que le malaise économique qui accapare en ce moment l'attention.

Le Ministre est venu ici étudier la question indochinoise. Qu'il ne se laisse pas émouvoir

par des revendications bruyantes qui sont d'ordre accessoire, et qu'il s'attaque au principal qui est l'étude d'une vaste réforme politique tendant à donner à l'Indochine en général et à l'Annam-Tonkin en particulier un statut nettement défini de nature à concilier les aspirations des populations indigènes avec les grands intérêts de la France.

En dehors d'une minorité de factieux adeptes de doctrines étrangères, la majorité des Annamites sont partisans d'un nationalisme conscient et modéré, nullement incompatible avec l'existence du Protectorat et qui ne demande au contraire qu'à s'appuyer sur la France pour se manifester et se réaliser dans la légalité.

Comment utiliser cette force naissante qu'est le nationalisme annamite ? Comment l'organiser, la canaliser pour la faire servir à une véritable politique de collaboration dans l'intérêt bien compris de l'Annam et de la France ? Voilà ce qu'il importe beaucoup plus pour le ministre d'étudier que toutes les questions de crédit à long ou à court terme ou d'ajustement de soldes ou d'indemnités qui n'intéressent que certaines catégories de fonctionnaires ou d'hommes d'affaires.

Je n'ai aucune hostilité à l'égard de ces derniers, mais le sort du peuple annamite a plus de poids à mes yeux que leurs intérêts si respectables soient-ils.

Je suis convaincu que M. le Ministre Reynaud doit avoir la même opinion, et que les doléances des commerçants et des fonctionnaires ne lui feront pas oublier le but essentiellement politique de sa mission.

II

Le Ministre des Colonies et les Aspirations Annamites

M. le Ministre des Colonies fait un voyage d'étude. Il vient ici non pas dans un but d'agrément, mais pour étudier sur place la situation du pays, pour « travailler », comme il le dit lui-même. Nous n'avons qu'à nous féliciter de la haute conscience dont fait ainsi preuve l'éminent homme politique qui préside aux destinées des colonies françaises.

J'ai dit la semaine dernière qu'il arrivait à un moment curieux où les fonctionnaires français d'Indochine sont en train de s'insurger contre leur chef, le Gouverneur général, pour une question de soldes ou d'indemnités. Ils sont tellement mécontents qu'ils ne parlent de rien moins que de « boycotter » toutes les réceptions organisées en l'honneur de l'hôte

de marque qui sera bientôt dans nos murs. Il ne m'appartient pas de juger leur attitude : ils sont Français, donc libres de faire ce qu'ils veulent, même de manquer de politesse envers un éminent compatriote.

Mais le peuple annamite, lui, ne manquera pas à son devoir : il recevra M. le Ministre des Colonies avec toute la déférence due à ses hautes fonctions. M. Bui-quang-Chiêu allait même plus loin dans l'expression de ce sentiment ; dans son discours au banquet des Annamites de Saigon, il disait à M. Reynaud que les Annamites l'attendaient comme un Messie, bien plus, « comme le Messie ». Mettons que notre distingué compatriote de Cochinchine exagère un peu, dans la chaleur communicative d'un banquet qui a réuni, parait-il, plus de quatre cents personnes ; car les Annamites n'ont pas précisément le tempérament « millénariste » : ils n'ont jamais attendu et n'attendent jamais aucun Messie, fût-il de Paris ou de Moscou. Mais ils sont naturellement polis et respectueux de l'autorité : il suffit que M. Reynaud soit membre du Gouvernement français, donc représentant qualifié de la France, pour qu'ils l'accueillent dans leur pays avec toutes les marques du plus profond respect.

Et comme le Ministre vient ici pour étudier la situation du pays, s'il veut bien connaître ce que les Annamites en pensent eux-mêmes, ils le lui diront en toute sincérité.

Mais voilà : le Ministre dispose de très peu de temps et il ne pourra pas voir ni entendre beaucoup de monde. Son enquête sera forcément très limitée et se bornera à l'audition de quelques personnalités choisies comme les plus qualifiées pour lui être présentées. Ces rares privilégiés s'efforceront, certes, de le renseigner aussi sincèrement, aussi complètement que possible, autant qu'il se pourra dans un entretien de quelques quarts d'heure. Mais ces opinions individuelles, détachées pour ainsi dire de l'atmosphère morale dans laquelle elles se manifestent d'ordinaire, se présentant en quelque sorte à l'état schématique, ne seront qu'un pâle reflet de la réalité dans toutes ses nuances. Or en politique, ce sont souvent ces nuances faites d'impondérables qui importent le plus. Et on ne peut les saisir que par une connaissance intuitive du milieu, que par une sensation presque

physique de cette atmosphère morale dont j'ai parlé plus haut. C'est cela qui manque fatalement à notre éminent enquêteur, et il lui faudra tout son « esprit de finesse » pour y suppléer dans une certaine mesure. De « l'esprit de géométrie » dont il doit être également doué comme tous ses compatriotes, il devra se défier un peu pour essayer de saisir cette réalité ondoyante et diverse qui échappe souvent à son appareil de déduction et de logique.

Ainsi le raisonnement et la logique veulent que les Annamites soient le peuple le plus heureux du monde. Songez donc : il y a cinquante ans, ils vivaient dans un état misérable, razzés par des bandes de pirates qui parcouraient les campagnes, opprimés par leurs mandarins qui les exploitaient d'une façon éhontée. Aujourd'hui ils vivent dans la sécurité de la paix française, et si leurs dirigeants ne sont pas parfaits, ils sont des anges à côté des tyrans d'autrefois. Et la France ne s'est pas contentée d'assurer la paix au peuple annamite, de lui donner une bonne administration et une bonne justice ; elle s'occupe de son instruction, de sa santé, et il n'y a qu'à additionner les divers budgets aux chapitres de l'instruction publique et de l'assistance médicale pour se rendre compte du nombre de millions qui ont été dépensés dans ce double but depuis cinquante ans. Il n'est pas possible que ces bienfaits n'aient pas contribué à faire naître dans le cœur des Annamites un loyalisme à toute épreuve.

Donc il est mathématiquement démontré que les Annamites sont heureux et contents ; ils ne peuvent pas ne pas l'être ; et s'il y en a qui ne le sont pas, ce sont des ingrats ou des ambitieux, et s'ils poussent l'ingratitude jusqu'à en venir à l'action directe, comme il est arrivé, ce sont des misérables soudoyés par l'étranger et n'ayant aucune attache sérieuse avec le reste de leurs compatriotes, lesquels ne demandent rien, puisqu'ils sont largement comblés.

C'est un raisonnement clair, lumineux, inspiré du plus pur esprit géométrique, corroboré par toute la force de la logique et toute l'éloque ce du nombre.

Certes, ce raisonnement n'est pas faux. Les Annamites doivent beaucoup au protec-

toral français, et il faut être de mauvaise foi pour nier ces bienfaits ou même chercher à en restreindre l'étendue ou la portée. A part une minorité de révolutionnaires, nul ne souhaite que la France parte de ce pays ; tous désirent qu'elle y reste aussi longtemps que possible pour continuer l'œuvre de progrès et de civilisation si heureusement commencée.

Et pourtant un sourd malaise travaille ce peuple, que l'esprit de géométrie, dans la rigueur de ses raisonnements, n'atteint pas ; il lui échappe et ne peut être saisi que par l'esprit de finesse.

Celui-ci vous démontre que la vie d'un peuple est quelque chose d'infiniment complexe et ne peut se réduire aux seules valeurs quantitatives ; elle comporte une part d'idéal qui ne peut être satisfaite que dans la pleine conscience de sa personnalité.

Or, c'est d'une crise de la personnalité que souffre le peuple annamite. Et cette crise est même en partie la conséquence des progrès qu'il a réalisés sous l'égide de la France. La paix, la sécurité qu'elle lui a assurée, la prospérité qui s'en est suivie—prospérité momentanément ralentie par le marasme économique mais qui reprendra son rythme régulier—et l'instruction aussi qu'elle y a répandue, ont contribué à faire prendre à la nation annamite conscience d'elle-même, à faire naître en elle des aspirations d'un ordre moins immédiat que les préoccupations de bien-être et de sécurité, mais qui n'en sont pas moins réelles et profondes. Ajoutez à cela le réveil général de l'Asie qui d'un bout à l'autre de ce vaste continent a tiré les individus et les peuples du long sommeil dans lequel ils avaient vécu jusque là et les a subitement mis en présence des « tristes problèmes de la civilisation moderne », comme dit un auteur japonais. Et à peine réveillés, tous se sont aperçus avec stupeur qu'ils avaient perdu leur indépendance et vivaient sous la domination d'autres peuples étrangers plus forts et plus entreprenants. Il est possible, il est même probable que cette situation subalterne, ils l'aient largement méritée par leur incurie et leur faiblesse, et il n'est pas démontré qu'ils n'eussent pu tomber plus bas et n'eussent connu un sort pire que celui qui leur fut échu et qui d'ailleurs s'est amé-

lioré, s'améliore chaque jour. Mais nous sommes ici dans le domaine des impondérables, c'est-à-dire des sentiments et des aspirations, souvent irraisonnées, d'autant plus irrésistibles. Et comme la vie des peuples, aussi bien d'ailleurs que celle des individus, est dominée beaucoup plus par le sentiment que par la raison, on ne peut pas ne pas tenir compte de ces impondérables.

L'esprit de géométrie les ignore ; l'esprit de finesse doit les connaître, les pénétrer ; il doit s'attacher à les analyser, à les comprendre, à en déterminer la nature, à en mesurer la puissance. Car c'est une force qui gagnerait à être disciplinée et non comprimée, régularisée et non réfrénée.

Or la France a jusqu'ici gouverné ce pays uniquement avec l'esprit de géométrie, si je puis ainsi m'exprimer. Elle y a pleinement réussi ; mais il est tout un domaine qu'elle a totalement ignoré, négligé, dans lequel elle n'a jamais cherché à pénétrer, c'est celui de l'âme annamite avec ses besoins et ses aspirations, besoins qui se font chaque jour plus pressants, aspirations qui s'exaspèrent à force d'être méconnues et « refoulées ».

On nous dit que ces besoins sont factices, ces aspirations superficielles, qu'ils ne sont les uns et les autres que le fait d'une minorité ambitieuse, impatiente de jouer un rôle et de conquérir honneurs et places. Le peuple dans son ensemble les ignore. Pour lui, le problème le plus urgent est celui du riz quotidien, et tout le reste n'est que rêverie.

C'est là encore un raisonnement inspiré de cet esprit de géométrie décidément incapable de comprendre certaines choses, et selon lequel l'élite, la « prétendue élite » annamite, ne se compose que d'ambitieux et, le peuple, le masse, de bons et braves *nha què* dont l'horizon ne s'étend pas au delà de leurs villages et qui n'ont aucun sentiment de ce qu'est leur pays, aucune notion de la patrie et de la race.

Mais sans parler de l'élite qui vaut ce qu'elle vaut, et qui d'ailleurs est une notion toute relative, connaît-on ce *nha què* qu'on lui oppose volontiers ? Sait-on ce qu'il pense, ce qu'il a dans la tête ?

Un beau jour, on sera peut-être tout étonné de le voir dans un des ces accès de folie collective dont on ignorera naturellement

les causes et qu'on ne pourra réprimer que dans le sang. . .

Cela s'est vu, cela se verra encore, mais rien ne désarmera l'esprit de géométrie empirique dans la rigueur de ses raisonnements mathématiques. Il faudra lui substituer l'esprit de finesse.

On me dit que les hommes politiques de France sont largement pourvus de cet esprit tant vanté et magistralement décrit par un de leurs plus fameux écrivains.

M. le Ministre Reynaud doit y faire constamment appel s'il veut étudier à fond le problème annamite. Celui-ci lui apparaîtra alors dans toute son importance et sa complexité. Et il comprendra que l'Indochine ne se compose pas seulement de quelques milliers de fonctionnaires et de commerçants français qui l'assaillent de leurs doléances et de

leurs réclamations, mais qu'il y a encore quinze millions d'Annamites qui aspirent à vivre une vie nationale digne de ce nom dans le cadre de l'empire français.

Comment organiser cette vie pour donner satisfaction aux légitimes aspirations de ce peuple, qui dans le passé a connu les joies et les peines d'une nation indépendante et libre, et sauvegarder en même temps les intérêts de la France qui possède sans conteste des droits imprescriptibles sur ce pays qu'elle a fécondé de son effort civilisateur ; comment en mot concilier le *nationalisme* indigène et l'*impérialisme* français, -- ces deux termes entendus dans leur sens littéral et vrai, -- voilà le grand et l'unique problème proposé à la profonde investigation du Ministre. Il est autrement important et urgent que toutes les questions de crédit et de solde.

III

Après le voyage du Ministre

A l'heure où paraîtront ces lignes, M. le Ministre des Colonies aura presque terminé son séjour au Tonkin et sera prêt à prendre son vol vers le Laos. Nous espérons qu'il emportera une bonne impression de ce pays et de ses habitants qui ont été si heureux de le recevoir.

Les Tonkinois ont réservé au représentant de la France un accueil à la fois déférent et chaleureux. Ils n'ont pas, à l'instar de leurs compatriotes de Cochinchine, offert à M. Paul Reynaud le titre de « premier citoyen du Tonkin », parce que ne sachant pas à quel type de citoyens ils appartiennent eux-mêmes, ils ne sauraient conférer à leur hôte éminent une « citoyenneté » qu'ils ne possèdent pas. Plus modestement, celui-ci a accepté de nos camarades fonctionnaires le titre de « premier mutualiste de l'Indochine », ce qui au moins représente quelque chose de précis, puisqu'il s'agit d'une association de secours mutuels des fonctionnaires indochinois.

Mais il y a dans l'attitude de nos compatriotes à l'égard de M. Reynaud une respectueuse sympathie qui à travers le

Ministre s'adresse à l'homme même. Car il nous a conquis dès le premier jour par sa simplicité, sa bonne grâce, par son sourire perpétuel, où il y a à la fois de la bienveillance et de l'ironie. Et nous sommes un peuple qui comprend l'ironie en même temps qu'il est sensible à la bienveillance.

D'autre part, comme nous n'avons pas conçu à l'occasion de son voyage des espoirs exagérés, comme nous ne l'avons pas attendu comme « un Messie » qui devait du jour au lendemain changer la face de l'Indochine et y ramener le paradis terrestre, ses paroles empreintes d'une prudente réserve qui est la caractéristique de l'homme d'Etat, ne nous ont nullement déçus. Au contraire, elles nous ont infiniment plu, parce qu'elles expriment toujours cette douce bienveillance et cette fine ironie en quoi se résume l'esprit français. M. Reynaud a pris la peine de nous dire à plusieurs reprises qu'il est l'homme qui ne fait pas de promesses. Mais chaque fois qu'il parlait, nous prenions un tel plaisir à l'entendre que nous n'attendions même pas de lui des promesses. Il nous arrivait d'oublier que nous avions en face

de nous le Ministre des Colonies en personne pour ne voir en lui qu'un Français de qualité nous tenant sous le charme de sa parole élégante et aisée. Et il nous est apparu alors bien moins comme un membre du Gouvernement de la République que comme un ambassadeur de l'esprit français.

Peut-être l'a-t-il voulu ainsi, et il faut reconnaître que c'était très habile. Venu à un moment de crise où tout le monde a naturellement les yeux tournés vers lui comme vers un sauveur, et ne voulant rien laisser paraître de ses intentions ni préjuger de ses décisions, il n'avait qu'à laisser agir les charmes naturels de son esprit et de sa bonne grâce pour séduire les Indochinois et les induire à mettre une certaine sourdine à leurs plus pressantes doléances. Il y a d'ailleurs pleinement réussi.

En tout cas, les Annamites ont beaucoup apprécié ses courtes allocutions où pétilla le plus par esprit français, en réponse aux longs et interminables discours prononcés en son honneur et à son adresse. Ils les ont d'autant plus appréciées qu'ils ne faisaient pas pour ainsi dire attention au fond, ne s'attendant pas à des déclarations retentissantes ou de solennelles promesses et se laissant plutôt attirer par la forme.

M. Reynaud parle bien ; il parle surtout avec beaucoup d'à-propos, et un sens admirable des nuances, ce qui dénote chez lui non seulement un remarquable don de la parole, don que tous les parlementaires ne possèdent pas, malgré leur titre, mais encore une intelligence vive, prompte à saisir la qualité des hommes auxquels il s'adresse et l'atmosphère des lieux où il parle. Jamais de fausses notes, et très peu de cette éloquence de réunions publiques où brille le clinquant et se distingue le truisme. Une parole sobre et claire, bienveillante et ironique, — deux caractéristiques de son esprit, — et de temps à autre d'heureuses trouvailles de mots et d'idées qui divertissent ou font même réfléchir.

Depuis son débarquement à Saigon, le Ministre a ainsi répondu avec une suprême aisance, à au moins deux douzaines de discours dont certains ont dû coûter des heures sinon des journées d'une rédaction labo-

rieuse. Et ses réponses, même les plus courtes ne comportant que quelques phrases, ne sont jamais banales. Toutes se distinguent par quelques mots qui retiennent et qui frappent.

Au banquet des Annamites de Saigon, répondant au long et magnifique discours du distingué leader cochinchinois, M. Bui-quang-Chiêu, M. Reynaud l'a appelé « son cher compatriote », — M. Bui étant citoyen français, — et lui a dit qu'il était plus français que lui. C'est certainement un éloge, mais où il y a, comme toujours, autant de bienveillance que d'ironie.

A la réception de l'A. F. I. M. A. à Hanoi, en réponse au discours de bienvenue de S. E. Hoàng-trong-Phu, le Ministre a comparé à l'Académie française la maison de la rue Jules Ferry, où l'on reçoit bien, avec toujours quelque solennité ou quelque appareil, — d'aucuns diraient : une distinction un peu guindée de vieille dame du monde, — et où en effet règne quelque chose qui a l'air d'être ce qu'on peut appeler un « esprit Académie française », et que certains traduisent volontiers par esprit conservateur, voire même réactionnaire. Il faut être suprêmement intelligent pour saisir ainsi dès l'abord l'atmosphère de la maison et la rendre d'une façon si gentiment élogieuse. D'autre part, la rencontre de l'Occident et de l'Orient, le mariage des deux cultures et des deux civilisations auquel fait allusion le discours du Président de l'A. F. I. M. A., fournit au Ministre le thème d'une allocution compréhensive et délicate. Envisageant le jour où cette fusion de l'esprit occidental et de l'esprit extrême-oriental aura été réalisée, — fusion que certains primaires, dit-il, auraient voulu confondre avec une assimilation brutale de l'un à l'autre, — et aura donné naissance à une forme nouvelle et inédite de civilisation, et recherchant la raison profonde de cette réussite, il cite le mot de Montaigne parlant de son ami La Boétie : « Parce que c'était lui, et parce que c'était moi ». C'est tout à fait joli.

Recevant les représentants du Peuple au Palais du Gouvernement général, M. Reynaud les appelle « Mes chers collègues », et leur dit : « Vous êtes députés de Hanoi,

comme moi-même je suis député de Paris ». — Toujours bienveillance et ironie.

Enfin au banquet des notabilités tonkinoises, où M. Pham-huy-Luc, président de la Chambre des représentants du peuple, rappelle dans son discours les vœux déjà formulés par nos compatriotes de Cochinchine concernant la liberté de la presse et l'extension des pouvoirs des assemblées locales avec l'augmentation du nombre des membres indigènes dans les assemblées mixtes, le Ministre reprend cette phrase d'un de ses discours qui a été citée dans l'allocution du président de l'A.F.I.M.A. : «Ce sont les idées de l'Occident qui ont donné la fièvre à l'Orient», la développe pour constater que tous ces desiderata s'inspirent d'une idéologie occidentale en laquelle les peuples de l'Europe commencent déjà à n'avoir plus une foi absolue. Autrement dit : Cette fièvre que l'Europe a communiquée à l'Asie, l'Europe elle-même en est en partie guérie, parce que, dit textuellement M. Reynaud, elle a trouvé elle-même des antidotes aux toxines qu'elle avait secrétées : après Rousseau, elle a eu Gœthe, elle a eu Taine, elle a eu Renan.

Les notabilités tonkinoises qui attendaient peut-être ce jour-là quelques déclarations sensationnelles, ont eu une excellente leçon de philosophie politique, donnée avec tant de philologie et de gentillesse qu'elles en ont certainement oublié les quelques vœux timidement rappelés par le distingué président de notre Douma locale.

Voilà M. le Ministre Reynaud et sa « manière », telle qu'elle apparaît à travers les discours ou allocutions que nous avons pu entendre ou dont nous avons pu avoir les échos, manière au reste infiniment séduisante et sympathique. Mais ce n'est là que le côté extérieur de sa personnalité, côté qu'il a peut-être un peu accusé pour s'adapter aux circonstances.

Tous ceux qui ont eu le privilège de l'approcher savent qu'il a d'autres qualités plus solides. Il possède sur toutes les questions des notions précises ; il comprend vite et juste, il sait voir, observer, interroger. Il ne laisse pas son interlocuteur s'égarer dans des détails et le rappelle toujours à ce qui

fait l'objet ou le but de l'entretien. Il prend des notes et ne laisse rien échapper d'essentiel. En un mot, il donne l'impression d'un esprit clair et méthodique, positif et précis. Espérons que ces qualités lui servent pour mener à bien son enquête et surtout lui donner la conclusion à laquelle elle aboutit : à savoir une vaste réforme susceptible de mettre fin à la crise dont nous souffrons et d'assurer à l'Indochine et à chacun des pays qui la composent leur équilibre moral, politique et économique.

Durant tout son voyage, M. Reynaud ne nous est encore apparu, pour reprendre l'expression dont nous nous sommes servi plus haut, que comme une sorte d'ambassadeur de l'esprit français. Cette partie de sa mission, il l'a supérieurement remplie.

Nous l'attendons bientôt à l'œuvre comme Ministre des colonies, — comme le premier Ministre des Colonies qui soit venu se documenter sur place pour donner aux problèmes indochinois la solution rationnelle et juste qu'ils comportent.

Ce voyage ne pourra pas ne pas produire des résultats positifs ; il ne pourra pas ne pas se traduire par de profondes réformes. Nous le verrons dans six mois d'ici.

Oui, mais dans six mois, M. Reynaud sera-t-il encore au Ministère des Colonies ? Dans un de ses discours, il a dit que les hasards de la politique l'ont mis à la tête des colonies. Les mêmes hasards pourront un jour le mettre aux Finances, au Budget (où il a été déjà avant de venir aux Colonies), aux Pensions ou à l'Aéronautique. La politique française est assez capricieuse et décevante, et son moindre défaut est le changement continu des équipes gouvernementales. Mais M. Reynaud est un homme de gouvernement et il y a des chances pour qu'il fasse toujours partie de l'équipe au pouvoir ; quel que soit de Ministère qu'il pourra prendre, il sera toujours au sein du gouvernement le Ministre qui a vu l'Indochine et peut discuter de ses affaires en connaissance de cause.

Et puis M. Reynaud est accompagné dans son voyage d'un haut fonctionnaire du Ministère des Colonies, on peut dire sou

adjoint, M. Gaston Joseph, directeur des affaires politiques, qui représente l'élément stable du Ministère et est en quelque sorte le Philippe Berthelot de la Rue Oudinot. Nous comptons aussi beaucoup sur M.

Joseph pour les prochaines réformes à entreprendre dans ce pays.

PHẠM QUỲNH

RÉCEPTION DE M. PAUL REYNAUD A L'A. F. J. M. A. (1)

Discours du Président de l'Association

Monsieur le Ministre,

Monsieur le Gouverneur général,

L'Association pour la Formation Intellectuelle et Morale des Annamites a l'insigne honneur de recevoir aujourd'hui dans son cercle l'éminent homme d'Etat qui préside aux destinées des colonies françaises.

Elle en est grandement flattée et présente à S. E. Monsieur le Ministre des colonies ses respectueux souhaits de bienvenue.

Votre voyage en Indochine, Monsieur le Ministre, nous apporte un double témoignage, celui de la sollicitude de la France à l'égard de sa grande possession d'Asie et celui de votre désir personnel, — auquel nous tenons à rendre particulièrement hommage, — de vous informer, de vous enquérir sur place de la vraie situation de ce pays qui traverse à l'heure actuelle une crise grave, crise morale, crise politique, crise économique.

Car, ainsi que vous l'avez dit vous-même, Monsieur le Ministre, dans votre discours à l'inauguration de l'Exposition coloniale, « il y a une tragédie de l'Asie. C'est la rencontre entre deux civilisations nées à dix mille kilomètres de distance et séparées dans le temps par des siècles. Le problème, c'est le mariage entre ce qui vaut de l'une et ce qui est assimilable de l'autre. »

Et vous avez ajouté : « Nous devons nous attacher à le résoudre avec le meilleur de notre intelligence et de notre cœur. »

En effet, ce problème est loin d'être résolu. Ce mariage entre les deux civilisations lointaines et dissemblables, malgré cinquante

ans de vie commune, ne s'est pas encore accompli d'une façon parfaite.

Et c'est là l'origine profonde de l'immense tragédie dans laquelle se débat l'Asie tout entière, et singulièrement du malaise dont souffre ce pays depuis ces dernières années.

Ce malaise tient à des causes d'ordre moral, social, politique.

La décadence des anciennes disciplines familiales et sociales, si fortes en pays d'Annam, le désarroi moral qui en résulte et qui se manifeste particulièrement dans la jeunesse, l'introduction des idées et des mœurs nouvelles heurtant les vieilles habitudes de vie et de pensée ; la naissance dans l'élite d'un sentiment national qui se propage et s'intensifie chaque jour ; une vague inquiétude qui règne dans les masses jusqu'ici si calmes et si tranquilles et qui n'est que la conséquence de ce désarroi général des esprits et des mœurs ; telles sont, sans parler du marasme économique dont on vous a amplement entretenu jusqu'ici, quelques-unes des causes de ce malaise qui passera, il faut l'espérer, mais qui ne laisse pas pour l'instant de présenter quelque gravité, parce qu'il met l'organisme social en état de moindre résistance juste au moment où des doctrines dangereuses se sont introduites dans le pays et commencent à y exercer leur propagande néfaste.

Car, vous l'avez également dit vous-même, Monsieur le Ministre, dans votre magistral discours, « ce sont les idées de l'Europe qui ont donné la fièvre à l'Asie ».

Cette fièvre sera, nous l'espérons, passagère et l'organisme réagira de lui-même. Il con-

(1) Le 6 novembre 1931.

vient néanmoins de la surveiller et de la soigner.

Il appartient au Gouvernement métropolitain, à la France qui a ici charge d'âmes et est responsable de la santé morale de ce peuple, de trouver les remèdes adéquats. Ces remèdes, comme le mal qu'ils visent, doivent être d'ordre moral, social et politique. Mais les premiers sont pour ainsi dire à longue échéance; ils ne produisent pas des effets immédiats et sont en grande partie conditionnés par les derniers. En effet, une réforme intellectuelle, morale et sociale, n'est efficace et même possible que quand elle est préparée par une réforme politique qui oriente les esprits dans une certaine direction et montre ainsi la voie à suivre.

Cette réforme politique, nul n'est mieux qualifié pour la concevoir et la réaliser que M. le Gouverneur général Pasquier qui, ayant connu l'Annam d'autrefois, a suivi l'évolution de l'Annam d'aujourd'hui et pourra parfaitement préparer la genèse de l'Annam de demain.

Il l'a d'ailleurs résumée en une formule saisissante :

« L'adaptation moderne de la souveraineté intérieure de l'Annam au traité de 1884, tel doit être, dit-il, le but de la réorganisation politique de l'Annam-Tonkin... La France restaurera au lieu d'amoindrir, et elle restaurera dans le sens de la tradition nationale annamite. . . . »

Restaurer dans le sens de la tradition nationale annamite; moderniser dans le sens d'une adaptation du principe du protectorat aux besoins de l'évolution nouvelle; tel doit

être, en effet, le remède qu'il convient d'apporter au malaise actuel.

Monsieur le Ministre, il appartenait à notre Association, qui, comme son nom l'indique, se propose de travailler au développement intellectuel et moral des Annamites, de vous signaler la crise morale que notre peuple traverse depuis quelques années.

Mais malgré la gravité ou l'intensité de cette crise, il y a une chose dont personne d'entre nous n'a jamais douté, c'est le libéralisme du Gouvernement français, ce sont les intentions généreuses de la France. Notre confiance en la nation protectrice est entière, et nous comptons sur elle pour la prompt solution d'une crise, qui, pour dépendre en partie de causes d'ordre général et presque mondial, n'en est pas moins au fond une sorte de crise de croissance, inévitable pour un peuple en pleine évolution et rénovation comme le nôtre.

Aussi bien d'ailleurs, il ne convient pas de se montrer pessimiste. Quand nous avons à la tête du Département des Colonies un homme d'Etat qui joint à une grande expérience politique une claire vision des réalités coloniales en général et indo-chinoises en particulier, et à la tête de l'Indochine un Chef éminent qui aime et comprend ce peuple, on peut avoir pleine confiance en l'avenir.

C'est cette confiance que nous tenons à proclamer en vous renouvelant, Monsieur le Ministre, Madame et Mademoiselle, nos très respectueux souhaits de bienvenue et en vous présentant nos vœux traditionnels : Bonheur, Santé, Longévité.

